

Chapitre sur la Règle de saint Benoît – CFM – Rome 16.09.2011

La quatrième caractéristique du bon zèle que doivent avoir les moines est très similaire à la précédente : « Nul ne recherchera ce qu'il juge utile pour soi, mais bien plutôt ce qui l'est pour autrui – *nullus quod sibi utile iudicat sequatur, sed quod magis alio* » (72,7).

Ici, saint Benoît s'inspire de deux lettres de saint Paul : de la première lettre aux Corinthiens et de la lettre aux Philippiens. Il est utile de tenir compte de ces deux références bibliques. Dans la première lettre aux Corinthiens, Paul traite la question s'il est permis ou non de manger de la viande sacrifiée aux idoles païennes. En soi, dit-il, c'est licite pour les chrétiens, parce que pour eux cette viande est de la viande, et c'est tout. Mais il y a le risque de choquer ceux qui n'ont pas cette maturité de jugement, et alors, dans ces cas, il est préférable de s'abstenir de ces viandes immolées. Paul écrit : « Tout est permis, mais tout n'est pas utile ! Tout est permis, mais tout n'édifie pas. Que personne ne cherche son propre intérêt, mais celui des autres. » (1 Cor 10,23-24)

La deuxième référence est dans la lettre aux Philippiens et précède immédiatement le cantique sur la kénose du Christ : « Ne faites rien par esprit de rivalité ou de vaine gloire, mais, avec humilité, considérez les autres supérieurs à vous. Que chacun ne regarde pas à soi seulement, mais aussi aux autres. » (Phil 2,3-4)

Ce qu'il me semble important de relever dans la formulation de saint Benoît quant à cette caractéristique du bon zèle, c'est qu'il s'agit avant tout d'une question de jugement : « Nul ne recherchera ce qu'il juge utile pour soi, mais bien plutôt ce qui l'est pour autrui. » Le problème de l'égoïsme dans la recherche de l'intérêt propre ne se trouve pas seulement au niveau de l'amour, de la générosité, mais surtout dans l'opinion que l'on a sur ce qui est utile ou non pour soi-même. Je le remarque en moi-même et chez les autres, le repli sur soi s'appuie souvent sur une opinion, une idée qu'on se fait sur ce qui est ou n'est pas utile ou commode pour soi. Ce qui trahit la fausseté de ce jugement, c'est qu'il est au service de notre égoïsme, de notre désir de plier en notre faveur ce que nous essayons d'obtenir. Combien d'excuses pouvons-nous trouver pour obtenir ce qui nous arrange ! Alors, ce n'est pas le jugement reconnaissant qu'une chose est bonne qui nous fait rechercher cette chose, mais le désir de la posséder qui nous fait penser et dire que cette chose est utile et bonne pour nous.

En fait, une chose est vraiment utile et bonne si elle ne l'est pas seulement pour nous. Les justifications que nous nous fabriquons ont presque toujours la caractéristique de ne justifier que nos propres intérêts. Tout sert à établir le jugement de l'intérêt propre : la santé, le progrès spirituel, les droits de l'homme, la psychologie, et même l'Évangile et la Règle. Tout peut être utilisé pour justifier et obtenir ce qu'on veut pour soi-même.

Dans cette phrase du chapitre 72 et pas seulement ici, se manifeste le souci de saint Benoît de nous aider à purifier notre jugement de nos justifications intéressées. Il sait que pour cela, il faut un travail, un travail de vérité et d'honnêteté sur nos justifications. Et le but de ce travail n'est pas seulement d'être honnête et lucide, mais surtout de pouvoir aimer, de ne pas nous justifier de ne pas aimer et ne pas chercher l'intérêt des autres. Une erreur de jugement sur ce qui est meilleur pour nous et pour tout le monde peut nous conduire à poursuivre des fantasmes toute la vie, à perdre bien des années de vie et de vocation pour de faux trésors, de faux progrès, même spirituels, monastiques et religieux.

La disponibilité, par conséquent, à respecter et accueillir le juste jugement sur ce qui est bon et utile pour notre vie est liée à notre disponibilité à la conversion, à vouloir vraiment passer d'une vie égoïste à une vie donnée. Lorsque saint Paul dit, dans la lettre aux Philippiens, de ne pas chercher son propre intérêt mais celui des autres, il le fait en introduisant l'hymne

christologique dans lequel est contemplé Jésus qui, « ayant la condition de Dieu, ne retint pas jalousement (littéralement : "ne considéra pas comme une proie") le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant la condition du serviteur. Devenu semblable aux hommes (...), il s'est abaissé, devenant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix. » (Phil 2,6-8)

Le véritable « jugement » qui doit remplacer en nous notre jugement sur ce qui est utile pour nous est finalement Jésus-Christ, qui n'a jamais cherché son intérêt, ce qui était utile pour lui, mais seulement ce qui était utile aux autres, à nous. Le fait que le Fils de Dieu ait vécu ainsi, et soit mort ainsi, fait du « ne pas chercher son propre intérêt, mais celui des autres » une norme universelle, qui est vraie pour tous, en dehors de laquelle il n'y a ni vérité ni plénitude de vie pour qui que ce soit : « Que *personne (nullus)* ne recherche ce qu'il juge utile pour soi. »

C'est le jugement que le Concile Vatican II a si bien exprimé dans *Gaudium et spes* : « Quand le Seigneur Jésus prie le Père pour que "tous soient un, comme toi et moi nous sommes un" (Jn 17,21), il ouvre des perspectives inaccessibles à la raison et il nous suggère qu'il y a une certaine ressemblance entre l'union des Personnes divines et celle des fils de Dieu dans la vérité et l'amour. Cette ressemblance montre bien que l'homme, seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même, ne peut pleinement se trouver que par le don désintéressé de lui-même. » (GS § 24)

Et c'est précisément là le véritable jugement sur ce qui est utile, sur notre intérêt : nous sommes créés à l'image de la Trinité, et rachetés pour vivre la communion trinitaire. Pour cette raison, la recherche de l'intérêt de l'autre plus que du nôtre correspond à notre nature plus que toutes les justifications de notre égoïsme.

Je n'ai pas le temps de le faire maintenant, mais il serait intéressant de parcourir la règle en cherchant les passages où Benoît nous invite à travailler, à discuter et méditer pour purifier notre jugement sur ce qui est bon et utile pour notre vie. Nous trouvons cela, par exemple, dans les chapitres « pénaux » de la Règle, où il s'agit de corriger les frères coupables ou qui vivent mal. Saint Benoît propose des mesures pour aider le frère à redresser son jugement sur ce qui est bon pour sa vie, afin qu'il se convertisse (voir RB 23-30 ; 43-46). Mais en pratique, nous trouvons cela dans chaque chapitre de la Règle, parce que Benoît donne toujours les raisons, les fondements, pour décider d'un comportement particulier ou d'un mode d'exercer une certaine tâche ou de vivre des moments de la vie monastique, plutôt que celui que nous choisirions instinctivement. Cet engagement à redresser notre jugement pour en arriver à dire oui à l'amour et au don de la vie est un travail constant que saint Benoît nous demande, avec l'aide de nos supérieurs et de nos communautés. Et il nous demande ce travail pour que nous vivions vraiment, pour que nous puissions vraiment être heureux. Car après tout, le grand travail de discernement que Jésus nous demande de faire en tout choix et comportement de notre vie est le suivant : "Celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie pour moi et pour l'Évangile la sauvera. A quoi sert à un homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie ? » (Mc 8,35-36)

Saint Benoît nous demande de garder vivante cette question et ce jugement de Jésus sur ce qui est vraiment utile à notre vie devant toute décision que nous prenons, dans la relation que nous entretenons avec chaque chose, avec chaque personne, y compris la relation que nous entretenons avec les valeurs et les observances monastiques, pour que nous ne soyons pas déterminés par la convoitise du monde, mais par la grâce de la vie éternelle dans la charité.

Mauro-Giuseppe Lepori
Abbé Général OCist